

Syndicat des Mobilités de Touraine

Le Président,

Tours, le 14 MARS 2024

Objet : Convocation au Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine aura lieu le :

Jeudi 21 mars à 17h30

Salle Jean GERMAIN

60 avenue Marcel Dassault – 37206 TOURS

Et par visioconférence

Webex Cisco – lien envoyé par mail

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

1. Projet de délibération relatif à l'approbation du Procès-Verbal du Comité syndical du 22 février 2024 ;
2. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023 du budget principal du Syndicat des Mobilités de Touraine ;
3. Approbation du compte administratif de l'exercice 2023 du Syndicat des Mobilités de Touraine et affectation des résultats;
4. Vote du Budget Primitif 2024;
5. Autorisation de Programme – Exercice 2024 ;
6. Projet de délibération relatif à l'approbation de la subvention à Veloop pour l'année 2024 ;
7. Projet de délibération relatif au bilan de la concertation pour la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des villes de Tours et de Chambray-Lès-Tours ;
8. Projet de délibération relatif à l'approbation du dossier de la demande de Déclaration d'Utilité Publique emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme – Approbation du dossier d'enquête parcellaire et approbation des dossiers administratifs « autonomes » ;
9. Projet de délibération relatif la demande au Préfet d'Indre-et-Loire d'ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et à la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de Tours et de Chambray-Lès-Tours;
10. Projet de délibération relatif à l'approbation de la convention de financement pour une étude mobilité et stationnement sur la porte Est métropolitaine, du réseau ferroviaire aux rives du Cher ;
11. Information des décisions prises par le Président et par délégation.

Présentation :

Approbation du dossier de la demande de DUP

Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Emmanuel DENIS